



LA PLAINE

SAISON 2011-2012

INSCRIPTION POSTALE

Adresse de retour : AHMLP, 6881 boul. Laurier, Terrebonne (Québec), J7M 1V9

N.B : Un rabais de 25\$ pour chaque enfant supplémentaire s'applique à l'inscription.

INSCRIPTION RÉGULIÈRE

Au Forum de La Plaine (adresse ci-haut) de 17h a 21h le 15 juin 2011.

Après cette date les retardataires seront sur une liste d'attente.

Aucune inscription ne sera acceptée si les documents suivant ne sont pas fournis :

- **Formulaire d'inscription signé**
- **Consentement du joueur signé**
- **Consentement des parents signé**
- **Chèque pour dépôt chandails 100\$ en date du 1^{er} mai 2012 (un chèque par joueur)**
- **Preuve de résidence pour nouveau joueur (Hydro, Taxes)**

Mode de paiement : Un premier paiement (minimum 100\$) à l'inscription et le paiement final au plus tard le 22 Août 2011. Faire les chèques au nom de : **AHMLP**

Surveillez le site Internet pour la cédule des camps

AVIS À TOUS

Vous êtes intéressé à être entraîneur ou assistant entraîneur???

Ou vous voulez être directeur technique, directeur de niveau, directeur d'équipement, directeur joueurs affiliés, gérant(e)s.

Venez nous rencontrer le 15 juin 2011 au Forum de La Plaine entre 17h à 21h



CHANDAIL DE PRATIQUE **OBLIGATOIRE**

Tableau des âges saison 2011-2012

| DIVISIONS | ÂGES | SAISON 2008-2009 JOUEURS NÉS ENTRE: | *Coût |
|------------------|-----------------|--|--------------|
| Pré-Novice 1 | 4-5 ans | 1 Janvier 2006 au 31 décembre 2007 | \$265.00 |
| Pré-Novice 2 | 6 ans | 1er Janvier 2005 et 31 décembre 2005 | \$265.00 |
| Novice | 7-8 ans | 1er janvier 2003 au 31 décembre 2004 | \$285.00 |
| Atome | 9-10 ans | 1er janvier 2001 au 31 décembre 2002 | \$315.00 |
| Peewee | 11-12 ans | 1er janvier 1999 au 31 décembre 2000 | \$320.00 |
| Bantam | 13-14 ans | 1er janvier 1997 au 31 décembre 1998 | \$320.00 |
| Midget | 15-16-17 ans | 1er janvier 1994 au 31 décembre 1996 | \$340.00 |
| Junior | 18-19-20-21 ans | 1er janvier 1990 au 31 décembre 1993 | \$340.00 |

Engagement personnel du joueur

Nom du joueur : _____ Catégorie _____

En tant que joueur, je m'engage, si je me considère victime d'une injustice ou si j'ai des problèmes avec un ou des joueurs, avec un ou des parents, avec un ou des entraîneurs, à respecter, dans l'ordre, les démarches suivantes:

- d'abord en parler avec mes parents et avec mon instructeur/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à l'administrateur responsable de mon niveau/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au président de l'Association/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à la zone ou à la région/
si cela relève de leur ressort

L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA PLAINE À UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR TOUTES SUBSTANCES ILLICITES (DROGUES, ALCOOL, BOISSON ÉNERGISANTE (TYPE REDBULL), ETC.)TOUT JOUEUR QUI NE RESPECTE PAS CETTE POLITIQUE POURRAIT RECEVOIR UNE SUSPENSION OU MÊME ÊTRE EXPULSER

J'ai pris connaissance du code de déontologie, de mes droits et obligations en tant que joueur. Si je déroge à mes obligations, je comprends et j'accepte que les dirigeants ou le comité de discipline de l'Association puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard.

Signature du joueur: _____ Date : _____

Engagement personnel du parent

Parents de : _____ Catégorie : _____

Classement des joueurs

En tant que parent, je reconnais que le hockey fait appel à au moins six grandes qualités physiques ou perceptivo-motrices, qui sont les suivantes:

- la capacité de soutenir un effort plus ou moins intense pendant une durée plus ou moins longue,
- la force musculaire,
- la vitesse d'exécution,
- la souplesse ou la flexibilité,
- l'adresse ou la coordination,
- la prise de décision.

Sur la base de ces qualités, en tant que parent, je reconnais que les enfants seront classés selon les sélections pré-saisons tel que déterminées par la corporation (voir annexe des sélections ci-jointes).

En tant que parent, je m'engage, si je considère que mon enfant a été victime d'une injustice, à respecter, dans l'ordre, les démarches suivantes:

- d'abord en parler avec son instructeur/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à l'administrateur responsable de son niveau/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au président de l'Association/
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à la zone ou à la région

L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA PLAINE À UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR TOUTES SUBSTANCES ILLICITES (DROGUES, ALCOOL, BOISSON ÉNERGISANTE (TYPE REDBULL), ETC.) TOUT JOUEUR QUI NE RESPECTE PAS CETTE POLITIQUE POURRAIT RECEVOIR UNE SUSPENSION OU MÊME ÊTRE EXPULSER.

J'ai pris connaissance du code déontologie, des conditions d'admission, des annexes, de mes droits et obligations en tant que parents. Si je déroge à mes obligations, je comprends et j'accepte que les dirigeants ou le comité de discipline de l'Association puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard:

Signature des parents : _____ Date : _____
_____ Date : _____